

Montréal, le 28 janvier 2019

Par dépôt électronique (SDÉ)

Destinataire: Association coopérative d'économie familiale de Québec

**Objet : Demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour
l'exercice financier terminé le 30 septembre 2018
Dossier de la Régie : R-4079-2018**

Par sa [lettre procédurale](#) du 10 janvier 2019 transmise dans le dossier mentionné en objet, la Régie de l'énergie (la Régie) amorçait l'étude de la demande d'examen du rapport annuel d'Énergir pour l'exercice financier se terminant le 30 septembre 2018.

À cette fin, Énergir confirmait à la Régie qu'elle présenterait son Rapport annuel 2018, le 30 janvier 2019, au personnel de la Régie et aux intervenants ayant participé au dossier tarifaire R-3987-2017. La Régie note que l'ACEF de Québec n'a pas participé à ce dossier tarifaire.

Dans sa [lettre du 22 janvier 2019](#), l'ACEF de Québec demande à la Régie l'autorisation de participer à la présentation du rapport annuel d'Énergir du 30 janvier 2019. L'ACEF soumet qu'elle a l'intention de déposer une demande d'intervention au présent dossier.

La Régie considère que la participation de l'ACEF de Québec à la présentation du rapport annuel d'Énergir peut être utile. Elle l'autorise donc à y participer.

Veillez agréer l'expression de nos sentiments distingués.

Véronique Dubois, avocate
Secrétaire de la Régie de l'énergie

VD/ml